

Un peu d'histoire

Le Grand Périgueux est né le 1er janvier 2014 de la fusion de la Communauté d'Agglomération Périgourdine et de la Communauté de Communes Isle-Manoire en Périgord.

Retour sur la construction de notre agglomération.

1987 - Création du SIVU

Le Syndicat intercommunal à vocation unique né en 1987 regroupait 9 communes du territoire : Atur, Boulazac, Champcevinel, Chancelade, Coulounieix Chamiers, Marsac sur l'Isle, Notre Dame-de-Sanilhac, Périgueux et Trélissac. Le SIVU n'avait alors qu'une compétence unique : le Transport public

1989 - Création du SIVOM

Le Syndicat intercommunal à vocation multiple créé en 1989, regroupait les mêmes 9 communes mais en élargissant ses compétences, notamment celle de la Gestion des déchets.

1993 - Création du DISTRICT

Créé en 1993, le DISTRICT était composé de 7 communes : celles du SIVOM sauf Atur et Boulazac. Le DISTRICT a conduit à la mise en commun de la Taxe professionnelle prélevée sur les entreprises.

2000 - Création de la Communauté d'Agglomération Périgourdine

La Communauté d'Agglomération Périgourdine (la CAP) créée en 2000 est composée des 7 communes du DISTRICT, avec des compétences élargies (Voirie, Assainissement, Petite enfance) et, au fil des années, avec un territoire étendu jusqu'à 18 communes !

Nouvelles communes intégrées :

- 2002 : Antonne et Trigonant - Château l'Evêque - Coursac - Escoire - La Chapelle Gonaguet - Razac sur l'Isle
- 2012 : Agonac - Cornille - Sarliac sur l'Isle
- 2013 : Annesse et Beaulieu - Mensignac

2014 - Création du Grand Périgueux

En 2014, la Communauté d'Agglomération Périgourdine, qui regroupait alors 18 communes autour de sa ville-centre Périgueux, fusionne avec la Communauté de Communes Isle-Manoire en Périgord, elle-même composée de 10 communes.
<https://www.grandperigueux.fr/lagglo/territoire/un-peu-dhistoire?>

sée de 15 communes :

Marsaneix, Saint Crépin d'Auberoche, Atur, Bassillac, Milhac d'auberoche, Le Change, Blis et Born, Saint Antoine d'Auberoche, Saint Laurent sur Manoire, Eyliac, Saint Pierre de Chignac, Sainte Marie de Chignac, Boulzac, La Douze, Saint Geyrac.

La fusion de ces deux communautés d'agglomération forme le Grand Périgueux avec 33 communes.

2017 - Extensions de compétences et du territoire

En 2017, le Grand Périgueux élargit ses compétences avec celle de l'Enfance.

Son territoire s'élargit avec l'intégration :

- › de la communauté de communes du Pays Vernois et du Territoire de la Truffe: Bourrou -Breuilh - Cendrieux - Chalagnac - Creyssensac et Pissot - Eglise Neuve de Vergt - Fouleix - Grun Bordas - Lacropte - Paunat - Saint Amand de Vergt - Sainte Alvère - Saint Laurent des Bâtons - Saint Mayme de Pereyrol - Saint Michel de Villadeix - Saint Paul de Serre -Salon -Vergt - Veyrines de Vergt
- › des communes de Manzac sur Vern, Sorges, Ligeux en Périgord et Savignac les Eglises



Aujourd'hui, le Grand Périgueux se compose de 43 communes !



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)